

# RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

## DU SERVICE DES MINES

---

### Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(15 janvier 1909)

---

#### ADMINISTRATION CENTRALE

- MM. DEJARDIN, L., Directeur général, à Bruxelles;  
WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
GOOSSENS, CH., Directeur, à Bruxelles;  
HALLEUX, A., Ingénieur principal de 2<sup>m</sup>e classe, à Bruxelles;  
VAN RAEMDONCK, A., chef de division, à Bruxelles;  
BREYRE, A., Ingénieur de 2<sup>m</sup>e classe, à Bruxelles;  
DELMER, A., » » à Bruxelles.

#### *Service des explosifs*

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Bruxelles;  
DE BIOLLEY, P., » à Bruxelles.

#### *Service spécial des accidents miniers et du grisou*

- MM. WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
STASSART, S., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons;  
BOLLE, J., Ingénieur principal de 2<sup>m</sup>e classe, à Mons;  
LEMAIRE, E., » de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.  
BREYRE, A., » de 2<sup>m</sup>e classe, à Bruxelles;
-

1<sup>re</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. MINSIER, C., Inspecteur général, à Mons;  
 DEMARET, J., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

MM. STASSART, S., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>me</sup> classe, à Mons;

DEMARET, L., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Cibly, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues et de Naast; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. SOTTIAUX, G., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Mons.

Charbonnages :	Cantons de Dour et d'Antoing.
Belle-Vue,	Provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.
Bois de Boussu,	
Longterne-Trichères,	
Genly.	

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEHASSE, L., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

Blaton,	Canton de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) et canton de Péruwelz.
Grande Machine à feu de Dour,	
Grande Chevalière et Midi de Dour.	
Buisson,	
Hautrage.	

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DESENFANS, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Nimy.

Bois de Saint-Ghislain,	Cantons de Tournai, de Celles et de Templeuve, et communes de Gaurain-Ramecroix et de Cibly.
L'Escouffiaux,	
Grand Bouillon,	
Cibly.	

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VERBOUWE, O., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Mons

Charbonnages réunis de l'Agrappe, Bonne-Veine.	Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), de Quevaucamps; communes de Soignies, d'Horrues et de Naast.
--	--

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. JACQUET, J., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons;

NIBELLE, G., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens, de Pâturages (communes de Givry, Harmegnies et Harvengt), de Mons (moins la commune de Cibly), de Rœulx (communes de Bousoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thiesies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. LIAGRE, E., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Espérance,	Cantons de Boussu (commune de Quaregnon), de Flobecq, de Lens, de Frasnes-lez-Buissenal et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).
Nord du Rieu du Cœur,	
Rieu du Cœur (Société Mère et Forfait du Couchant du Flénu).	

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. NIEDERAU, Ch., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Grand Hornu,	Cantons de Boussu (communes de Hornu et Wasmuël), de Mons (communes de Flénu, Jemappes, Maisières et Nimy), d'Ath et de Lessines.
Produits.	

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEVILLEZ, E., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Mons.

Hornu et Wasmes,  
Ghlin,  
Levant du Flénu.

Cantons de Mons (communes de Cuesmes, Ghlin, Hyon, Mesvin, Mons, Nouvelles, St-Symphorien et Spiennes), de Chièvres et de Paturages (communes de Givry, Harmignies et Harvengt).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

St-Denis-Obourg-Havré,  
Maurage et Boussoit,  
Strépy et Thieu,  
Bois-du-Luc et Trivières réunis,

Cantons d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Mons (communes de Havré et d'Obourg), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine).

Province de Brabant : arrondissement judiciaire de Bruxelles.

### 3<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM. DELACUVELLERIE, L., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

LIBOTTE, E., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Évêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Estinnes-au-Val, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DEFALQUE, P., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix,  
Leval, Péronnes et Sainte-  
Aldegonde.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-le-Brayeux et Waudrez) et de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Estinnes-au-Val, Mignault et Vellereille-le-Sec).

2<sup>me</sup> DISTRICT. — M. DELRÉE, A., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps,  
Bois de la Haye.

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de La Louvière (communes de La Louvière et St-Vaast) et de Seneffe.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VELINGS, J. Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe à Charleroi.

Maricmont,  
Bascoup,  
Nord de Charleroi.

Cantons de Binche (communes de Carnières et de Morlanwelz), de Fontaine-l'Évêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines - d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Henripont et Ronquières) et de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4<sup>me</sup> DISTRICT. — M. LEGRAND, L., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Haine-Saint-Pierre, Houssu et  
La Hestre,  
Courcelles,  
Beaulieusart.

Cantons de La Louvière (commune de Haine-Saint-Paul), de Binche (commune de Haine-Saint-Pierre), de Fontaine-l'Évêque (communes de Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Leernes, Souvret et Trazegnies), et de Soignies (communes de Braine-le-Comte et Hennuyères).

## 4° ARRONDISSEMENT

MM. LEDOUBLE, O., Ingénieur en chef Directeur de 2° classe, à Charleroi;

VRANCKEN, J., Ingénieur principal de 2° classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (moins les communes de Bellecourt, Chapelle lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret, Leernes et Trazegnies), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. GHYSEN, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

Monceau-Fontaine et Martinet, Marchienne, Grand Conty-Spinois.	Cantons de Fontaine-l'Évêque (communes de Monceau-sur-Sambre, Goutroux et Forchies-la-Marche), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).
--	--

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2° DISTRICT. — M. JADOUL, Ch., Ingénieur de 3° classe, à Charleroi.

Sacré-Madame, Amercœur, Bayemont.	Cantons Nord de Charleroi (commune de Dampremy), de Jumet (communes de Jumet et Roux) et de Merbes-le-Château.
---	---

3° DISTRICT. — M. HARDY, L., Ingénieur de 3° classe, à Charleroi.

Charbonn. réunis de Charleroi, Masse-Diarbois.	Cantons de Fontaine-l'Évêque (communes de Marchienne et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.
---	--

4° DISTRICT. — M. DANDOIS, H. Ingénieur de 3° classe, à Charleroi.

Marcinelle Nord, Forte-Taille, Bois de Casier et Marcinelle-Sud, Centre de Jumet.	Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Fontaine-l'Évêque (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.
--	---

## 5° ARRONDISSEMENT

MM. PEPIN, A., Ingénieur en chef Directeur de 2° classe, à Charleroi;

DEBOUCQ, L., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la commune de Gosselies); la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HARDY, A., Ingénieur de 2° classe, à Charleroi.

Boubier, Poirier, Carabinier-Pont-de-Loup, Ormont, Bois communal de Fleurus, Bonne Espérance à Lambusart.	Cantons de Châtelet (communes d'Acoz, Aiseau, Bouffoulx, Gerpinnes, Gougny, Joncret, Pont-de-Loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries) et canton Nord de Charleroi (commune de Montigny-sur-Sambre).
--	---

2° DISTRICT. — M. MOLINGHEN, E., Ingénieur de 3° classe, à Charleroi.

Trieu-Kaisin, Nord de Gilly, Noël.	Cantons Nord de Charleroi (communes de Gilly et Lodelinsart), de Gosselies (communes de Fleurus, Ransart et Wangenies) et de Châtelet (commune de Couillet).
--	---

Province de Brabant (cantons de Genappe et de Jodoigne de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BERTIAUX, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Grand Mambourg, Liège  
Centre de Gilly,  
Masse-Saint-François,  
Appaumée-Ransart,  
Bonne Espérance à Montigny-sur-Sambre.

Cantons de Charleroi (ville de Charleroi) et de Gosselies (moins les communes de Gosselies, Ransart, Fleurus et Wangenies).

Province de Brabant (cantons de Wavre et de Nivelles de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GILLET, CH., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Roton-Sainte-Catherine,  
Gouffre,  
Aiseau-Oignies,  
Aiseau-Presles,  
Petit Try,  
Baulet.

Canton de Châtelet (communes de Châtelet, Châtelineau, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps).

Province de Brabant (canton de Perwez de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

## 2<sup>e</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE.

MM. LIBERT, J., Inspecteur général, à Liège;  
DELRUELLE, L., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Anvers et Limbourg.

### 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. BOCHKOLTZ, G., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur;

LEBACQZ, J., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. STÉVART, P., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Charbonnages :  
Ham-sur-Sambre, Arsimont et Mornimont,  
Groyne,  
Andenelle, Hautebise et Les Liégeois,  
Stud-Rouvroy.

Province de Namur : la partie au Nord de la Sambre et de la Meuse, à l'exception du canton de Namur ; le canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Marche.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STÉNUIT, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Auvelais-Saint-Roch,  
Falisolle,  
Velaine et Jemeppe-Nord.

Province de Namur : les cantons de Dinant, de Ciney, de Rochefort, de Gedinne et de Beauraing ; le canton de Namur, sauf la partie comprise entre la Sambre et la Meuse.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau, et les cantons de Florenville et de Fauvillers de l'arrondissement judiciaire d'Arlon.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MASSIN, A., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Namur.

Tamines,  
Malonne,  
Le Château,  
Basse-Marlagne.

Province de Namur : la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, à l'exception du canton de Dinant.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire d'Arlon, moins les cantons de Florenville et de Fauvillers.

7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. LECHAT, V., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège;  
FIRKET, V., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Province de Liège (arrondissement judiciaire de Huy et cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres de l'arrondissement judiciaires de Liège); provinces de Limbourg et d'Anvers.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. RENIER, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Marihaye,  
Halbosart,  
Malsemaine,  
Ben,  
Bois de Gives et St-Paul.

Cantons de Huy (moins les communes d'Amay, Ampsin, Anthéit, Fumal et Vinalmont) et de Nandrin (moins les communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VIATOUR, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Kessales-Artistes,  
Nouvelle-Montagne,  
Sart-d'Avette et Bois-des-Moines.

Engis (métal.)

Cantons d'Avennes, de Héron, de Huy (communes de Fumal et Vinalmont) et de Hollogne-aux-Pierres (communes d'Awirs, Chokier, Engis, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Gleixhe et Jemeppe.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. FOURMARIER, P., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Sarts-au-Berleur,  
Gosson-Lagasse,  
Concorde,  
Arbre-Saint-Michel.

Cantons de Landen, de Waremme, de Ferrières et de Nandrin (communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEBENS, L., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe.

Bonnier,  
Horloz.

Province de Liège : Cantons de Jehay-Bodegnée, de Hollogne-aux-Pierres (moins les communes de Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Jemeppe, Engis, Chockier-Awirs et Gleixhe) et de Huy (communes d'Amay, Ampsin et d'Anthéit).

Provinces de Limbourg et d'Anvers.

8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. JULIN, J., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;  
DELBROUCK, M., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Cantons Nord et Sud de Liège, de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal (moins la commune de Wandre) et de Saint-Nicolas (moins la section de Selessin de la commune d'Ougrée de l'arrondissement judiciaire de Liège).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HALLET, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

La Haye,  
Bois d'Avroy,  
Angleur.

Ville de Liège (rive droite de la Meuse). Communes de Bressoux, Grivegnée, Angleur, Tilleur et Saint-Nicolas.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BAILLY, O., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune,  
Bonne-Fin,  
Patience et Beaujonc,  
Ans.

Ville de Liège (rive gauche de la Meuse). Communes de Jupille, Ans et Glain.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RAVEN, G., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe à Liège.

Grande Bacnure,  
Petite Bacnure,  
Belle-Vue et Bien-Venue,  
Batterie,  
Espérance et Violette,  
Abhoos et Bonne-Foi-Hareng,  
Bicquet-Gorée.

Canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal et Vottem.

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. BEAUPAIN, J.-B. Ingénieur en chef, Directeur de 1<sup>re</sup> classe,  
à Liège;

DAUBRESSE, G., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Verviers et cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné; la commune de Wandre du canton de Herstal et la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BRIEN, V., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Cockerill,  
Six Bonniers,  
Ougrée.

—  
Bierleux-Werbomont (métal.).

Cantons de Seraing et de Louveigné, les communes de Nessonvaux du canton de Fléron et d'Olne du canton de Verviers.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. ORBAN, N., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Wandre,  
Wérister,  
Steppes,  
Est de Liège,  
Cowette-Rufin,  
Lonette,  
Quatre-Jean,  
Cheratte.

Cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux); plus la commune de Wandre, du canton de Herstal et la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. REPRIELS, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Hasard,  
Micheroux,  
Crahay,  
Herve-Wergifosse,  
Minerie.

—  
Vieille-Montagne (métal.).

Cantons de Verviers, de Limbourg, de Spa et de Stavelot (moins la commune d'Olne du canton de Verviers).

